

Saint-Honoré BK&A  
140, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Membre de la Compagnie de Paris

APLITEC Audit & Conseil  
4-14 rue Ferrus  
75014 PARIS  
Membre de la Compagnie de Paris

## **SYNERGIE**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Saint-Honoré BK&A  
140, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS  
Membre de la Compagnie de Paris

APLITEC Audit & Conseil  
4-14 rue Ferrus  
75014 PARIS  
Membre de la Compagnie de Paris

## **SYNERGIE**

Société Européenne (SE) au capital de 121 810 000 €  
**Siège social : 11 Avenue du Colonel Bonnet**  
**75016 PARIS**

329 925 010 RCS PARIS

---

### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

#### **ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

À l'assemblée générale de la société SYNERGIE SE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes des articles du code de commerce R. 225- 58 jusqu'au 25 janvier 2022 et R. 225-31 à compter de cette date, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

---

##### **Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

En application des articles L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance :

Société	Objet / Motivations exposées	Montant	Personnes concernées
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Apport en numéraire en vue de l'acquisition d'actions d'une société de droit français (Conseil de surveillance du 17/06/2021)	32.500.000 €	D. Augereau * J. Vaney Y. Drouet
SYNACO GLOBAL RECRUITMENT PTY (Australie)	Garantie dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition de parts sociales d'une société de droit australien (Conseil de surveillance 29/06/2021)	1.100.000 AUD	V. Vaney Y. Drouet
SYNACO GLOBAL RECRUITMENT PTY (Australie)	Garantie dans le cadre de l'octroi d'une ligne crédit d'un montant de 22 MAUD (Conseil de surveillance 29/06/2021)	24.200.000 AUD	V. Vaney Y. Drouet

\* D. Augereau est une personne intéressée jusqu'au 29 juin 2021.

#### CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

---

##### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs**

##### **a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

Société	Objet / Motivations exposées	Montant	Personnes concernées *
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	5.267.608 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'immeubles	5.059.703 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	1.552.704 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement de prêt immobilier en vue de la réalisation de travaux	269.035 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement de prêt immobilier	45.426 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	19.979 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	10.374 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement de prêt immobilier	602.343 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE PROPERTY	Cautionnement de prêt immobilier	313.220 €	D. Augereau V. Vaney
DCS EASYWARE	Garantie dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition d'un groupe de sociétés de droit espagnol	1.324.010 €	D. Augereau
DCS EASYWARE	Garantie dans le cadre d'un prêt CRCA pour l'acquisition d'un groupe de sociétés de droit espagnol	3.497.427 €	D. Augereau
DCS EASYWARE	Cautionnement dans le cadre d'un prêt BRPP pour l'acquisition d'un groupe de sociétés de droit espagnol	1.775.478 €	D. Augereau
SYNERGIE TEMPORARY HELP (Slovaquie)	Apport en compte courant assimilable à des fonds propres	60.000 €	D. Augereau V. Vaney
SYNERGIE BELGIUM (Belgique)	Cautionnement de prêt immobilier	519.084 €	D. Augereau V. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition d'actions d'une société de droit autrichien	1.768.574 €	D. Augereau J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition d'actions d'une société de droit autrichien	1.218.368 €	D. Augereau V. Vaney J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition d'actions d'une société de droit autrichien	3.281.894 €	D. Augereau V. Vaney J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	507.236 €	D. Augereau V. Vaney J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE INTERNATIONAL EMPLOYMENT SOLUTIONS (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt immobilier en vue de la réalisation de travaux	93.626 €	D. Augereau V. Vaney J. Vaney Y. Drouet
SYNERGIE TT EMPRESA DE TRABAJO TEMPORAL (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	564.264 €	D. Augereau V. Vaney Y. Douet
SYNERGIE TT EMPRESA DE TRABAJO TEMPORAL (Espagne)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt immobilier en vue de la réalisation de travaux	100.555 €	D. Augereau V. Vaney Y. Douet
SYNERGIE ETT (Portugal)	Convention d'avance en compte courant en partie bloqué et non rémunéré	Intérêt au taux EURIBOR 1 mois + 1% à partir de 250.000 € avec un minimum de 1%	D. Augereau V. Vaney Y. Douet
SYNERGIE ETT EMPRESA DE TRABALHO TEMPORARIO (Portugal)	Garantie à première demande en faveur de la banque BNP PARIBAS FORTIS en garantie du remboursement du crédit accordé	400.000 €	D. Augereau V. Vaney Y. Douet
SYNACO GLOBAL RECRUITMENT PTY (Australie)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt pour l'acquisition de parts sociales d'une société de droit australien	2.800.000 AUD	D. Augereau V. Vaney Y. Douet
ACORD RECRUITMENT (Royaume-Uni)	Cautionnement dans le cadre d'un prêt en vue de l'acquisition d'un immeuble	1.114.286 GBP	D. Augereau V. Vaney Y. Douet

\* D. Augereau est une personne intéressée jusqu'au 29 juin 2021.

**b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé**

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé :

Société	Objet / Motivations exposées	Montant	Personnes concernées
DIALOGUE & COMPETENCES	Convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	1.724.000 €	S. Sanchez
INTERSEARCH France	Convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	715.170 €	D. Augereau* V. Vaney

\* D. Augereau est une personne intéressée jusqu'au 29 juin 2021.

Fait à Paris, le 9 mai 2022

Les Commissaires aux comptes

Membres de la Compagnie régionale de Paris

SAINT-HONORE BK&A  
  
Frédéric BURBAND

APLITEC AUDIT & CONSEIL  
  
Marie-Françoise BARITAUX-IDIR

  
Frédéric FARAIT